

Moins d'échouages d'algues vertes en Côtes-d'Armor

Échouages, seuils d'alerte dépassés sur certaines plages, solutions pour mieux ramasser... Hier, la préfecture a fait un point sur la situation des algues vertes dans le département.

Selon le Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva), qui effectue des survols du littoral, les échouages d'algues vertes, en ce mois de juin, sont « **20 % inférieurs à la moyenne 2002-2022** ». Actuellement, 1 150 tonnes d'algues ont été ramassées (contre 5 000 tonnes en 2022, 3 100 tonnes en 2021).

Le Ceva prévoit une stabilité, voire une diminution, des surfaces pour le mois de juillet. Sauf si les conditions météo changent la donne, avec des précipitations importantes.

La baie de Saint-Brieuc plus touchée

Si les échouages sont en recul, ce premier bilan est à nuancer. Une partie de la baie de Saint-Brieuc est en effet particulièrement impactée, concentrant 85 % des algues vertes recensées. Alors que la baie de la Fresnaye et celle de la Lieue-de-Grève sont bien plus épargnées.

La faute notamment aux vents de nord-est en mai et juin, qui ont provoqué des accumulations d'algues dans le fond de baie de Saint-Brieuc.

Des seuils d'alerte dépassés

Des sites sont très exposés aux échouages massifs : l'Hôtellerie et Saint-Guimond, dans la commune d'Hillion, et la plage du Valais, à Saint-Brieuc. Des plages où le ramassage traditionnel avec tracteurs et remorques n'est pas possible.

À plusieurs reprises, en juin, le seuil d'alerte, fixé par le Haut conseil de la santé publique, a été dépassé sur les deux sites d'Hillion. Cette alerte se déclenche lorsqu'est détecté un taux élevé d'hydrogène sulfuré, gaz toxique issu de la putréfaction des algues. Ces dépassements sont relevés grâce à la présence de capteurs, installés sur certaines plages depuis 2021. Les Côtes-d'Armor en comp-



Les algues vertes sont particulièrement présentes en fond de baie de Saint-Brieuc, comme ici sur la plage de Saint-Guimond, à Hillion.

(PHOTO : JEAN-MICHEL NESTER / OUEST-FRANCE)

tent désormais neuf, depuis cette année.

En parallèle de ces alertes, les professionnels de santé du secteur ont à nouveau été sensibilisés à la problématique des algues vertes. « On les informe lorsque les seuils sont dépassés, et on leur demande de nous remonter les alertes particulières chez des patients. À ce jour, nous n'avons pas de signaux sanitaires significatifs », précise Anne Serre, de l'Agence régionale de santé (ARS).

Où en est le ramassage en mer ?

Depuis 2022, une expérimentation est menée dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes. Jusqu'en 2025, un bateau de la société Efinor teste en effet le ramassage

en mer des algues, avant qu'elles ne s'échouent sur les plages, lors de sorties financées par l'État.

« Cette solution est un complètement du ramassage classique à terre. La société élabore des solutions techniques pour améliorer le dispositif, notamment pour pouvoir ramasser plus en amont, avant la période de prolifération », détaille Étienne Guillet, sous-préfet en charge des algues vertes.

Le navire a également reçu des autorisations pour intervenir sur certaines zones délicates. « Le Conseil scientifique vient de donner son aval pour que le bateau traverse la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, pour accéder à certaines zones. Sous le contrôle d'un cabinet qui a été mandaté. »

D'autres solutions en vue ?

Outre les actions préventives, notamment auprès des agriculteurs, l'État réfléchit à d'autres solutions curatives pour limiter la gêne occasionnée par les échouages. À Hillion, des aménagements ont, par exemple, été financés pour modifier les déversements d'eau douce et les éloigner des zones d'accumulation des algues. « Ils semblent prouver leur efficacité », estime le préfet Stéphane Rouvé.

Sur certaines plages, un réensablement est également à l'étude. « Mais c'est un travail sur le long terme, prévient le préfet, qui requiert des études environnementales. »

Brice DUPONT.